

dodis.ch/9337

*Le Chef du DPF, le Conseiller fédéral Petitpierre, à l'Observateur suisse auprès l'ONU
à New York, le Conseiller de légation Lindt¹*

[INTERVENTION ÉVENTUELLE DE LA SUÈDE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ONU]

Personnelle/confidentielle

Berne, 6 octobre 1954

J'ai bien reçu votre lettre du 25 septembre, dans laquelle vous me rapportez l'entretien que vous avez eu avec M. Undén, Ministre des Affaires étrangères de Suède.² Je vous prie de remercier M. Undén de nous tenir au courant de ses intentions. La manière dont il envisage la question de son intervention éventuelle à l'Assemblée générale au sujet de la Corée correspond exactement à mes vues personnelles. Si j'étais à sa place, je crois que je me poserais les mêmes questions et que je leur donnerais les mêmes solutions. Une déclaration très modérée de M. Undén à la Commission politique, exposant le point de vue suédois et le désir de la Suède de mettre un terme au mandat qu'elle a accepté dans la Commission neutre de contrôle de l'armistice en Corée, paraît tout à fait opportune.³ Faite en termes prudents, elle ne risque pas, me semble-t-il, de provoquer une discussion

¹ CH-BAR#E2210.5-02#1970/17#222* (Inf.IV.3). *DDS, vol. 19, doc. 128. Cette lettre adressée à l'Observateur suisse auprès l'ONU à New York, le Conseiller de légation August Lindt, est signée par le Chef du DPF, le Conseiller fédéral Max Petitpierre.*

² *Cf. la lettre du Conseiller de légation Lindt au Conseiller fédéral Max Petitpierre du 25 septembre 1954, dodis.ch/66716.*

³ *Cf. DDS, vol. 19, doc. 131, dodis.ch/9339.*



N° 25 • 11. 10. 1954

152

désagréable. Il faut naturellement toujours tenir compte de l'imprévu et en particulier du désir de M. Krishna Menon de jouer un rôle actif dans l'affaire de Corée. Ce qu'il conviendrait surtout d'éviter, à mon avis, c'est une décision d'un organe des Nations Unies relative au maintien de la Commission neutre de contrôle de l'armistice pour une période indéterminée.

Je ne voudrais pas donner à M. Undén le sentiment que nous désirons une intervention qui peut présenter certains risques. Je vous laisse donc juge de décider si vous voulez lui faire connaître mon point de vue.⁴

⁴ Pour un aperçu des contacts successifs entre le Conseiller de légation Lindt et le Ministre suédois des affaires étrangères Östen Undén à ce sujet, cf. dodis.ch/66717.